EUROMONTANA

L'élevage extensif en montagne

Préserver les paysages, faire vivre les territoires

PRISE DE POSITION | MAI 2026

Prise de position d'Euromontana sur la Stratégie de l'UE en matière d'élevage

Prise de position d'Euromontana sur la stratégie de l'UE en matière d'élevage

L'élevage extensif en montagne

Introduction

Euromontana se félicite des mesures prises par la Commission pour relever les défis du secteur de l'élevage. L'élevage est mis en évidence dans **la Vision pour l'agriculture et l'alimentation**, et **une Stratégie pour l'élevage** a été annoncée pour le deuxième trimestre de 2026 dans le programme de travail de la Commission de cette année. En février 2026, la Commission a souligné son intention de structurer la stratégie pour l'élevage autour de quatre piliers principaux : **adaptation à la diversité territoriale, compétitivité, durabilité et résilience face aux crises**. Le présent document de prise de position aborde ces quatre thèmes clés, avec une section supplémentaire consacrée aux liens entre la Stratégie pour l'élevage et la Politique Agricole Commune (PAC).

Euromontana estime que la stratégie pour l'élevage doit prendre en considération toutes les dimensions, notamment les aspects économiques, sociaux, environnementaux, culturels et territoriaux de l'élevage, avec l'inclusion numérique et l'innovation sociale comme cadres facilitateurs, ainsi que la diversité des systèmes d'élevage en Europe, y compris l'agriculture de montagne.

L'agriculture de montagne joue un rôle clé dans la production agricole européenne. Elle représente **18 % des exploitations agricoles, 15 % de la superficie agricole utilisée et 15 % de la main-d'œuvre agricole dans l'Union européenne**.[1] Les produits de montagne sont réputés pour leur grande qualité et leurs pratiques agricoles fondées sur une approche extensive, avec de faibles intrants et des rendements limités. Toutefois, en raison des contraintes géographiques des zones de montagne, la productivité agricole est inférieure de **40 % et les revenus des agriculteurs sont inférieurs de 20,4 %** à ceux des autres zones. Les exploitations agricoles sont confrontées à des pénuries de main-d'œuvre et au renouvellement des générations, tandis que les zones de montagne comptent également parmi les plus vulnérables au changement climatique et à l'abandon des terres : **environ 11 % des terres agricoles de l'UE pourraient être abandonnées d'ici à 2030**, tandis que près d'un quart de l'abandon des terres agricoles dans l'UE, soit 1,38 million d'hectares, devrait concerner les zones de montagne.[2] De plus, les pratiques agricoles de montagne fournissent des services écosystémiques essentiels, tels que la préservation des habitats fragiles, le stockage du carbone dans les prairies permanentes et le maintien de pratiques culturelles uniques, reconnues et protégées, telles que la transhumance.

En outre, les dernières données d'Eurostat sur les systèmes extensifs dressent le tableau d'un secteur dans un état préoccupant de déclin et de transformation.[3] Les principales tendances observées sont la diminution du nombre de petites exploitations et la consolidation des animaux et des prairies permanentes.

---

[1] Eurostat (2009).

[2] Perpiña Castillo C., Kavalov B., Diogo V., Jacobs-Crisioni C., Batista e Silva F., Lavalle C, JRC113718, European Commission 2018.

[3] European Commission (2025) Grassland and livestock dynamics: How grazing management sustains and shapes European Grasslands, Analytical Brief No 13, November 2025.

Pour Euromontana, la question stratégique n'est pas de savoir si l'élevage doit rester dans les zones de montagne, mais dans quelles conditions les systèmes extensifs et herbagers peuvent rester économiquement viables tout en continuant à assurer la production alimentaire, la biodiversité, la gestion des paysages et la cohésion territoriale. Dans cette perspective, l'élevage extensif en zone de montagne s'inscrit dans un cadre territorial intégré, ancré dans les écosystèmes locaux en matière de services, de gouvernance et d'innovation.

Pour y parvenir, la Stratégie de l'UE pour l'élevage devrait donc d'abord définir un cadre politique clair : reconnaître la diversité des systèmes d'élevage en Europe, recenser les systèmes qui revêtent une importance stratégique pour la production alimentaire, la cohésion territoriale et la gestion des écosystèmes, et définir la manière dont les politiques de l'UE, notamment la PAC après 2027, la recherche, la promotion, la santé animale et le commerce, devraient soutenir ces systèmes de manière cohérente. Dans les zones de montagne, il s'agit d'accorder une attention particulière aux systèmes extensifs, herbagers et pastoraux.

Diversité territoriale

Reconnaître les spécificités de l'agriculture de montagne

Les zones de montagne sont confrontées à des défis uniques. Au 20e siècle, **environ 90 % des prairies semi-naturelles ont disparu en raison de l'intensification ou de l'abandon**, et les populations d'un grand nombre de leurs espèces ont diminué ou se sont éteintes dans la plupart des pays européens.

En outre, l'agriculture de montagne joue un rôle crucial dans la fourniture de services culturels. L'élevage et le pastoralisme, en particulier, façonnent les paysages emblématiques des montagnes européennes, en renforçant leur identité culturelle et en soutenant le tourisme rural. Dans de nombreux territoires éloignés et montagneux, les systèmes d'élevage extensif et à faible densité de population constituent la seule option agricole viable et, souvent, la dernière activité économique à empêcher l'abandon des terres. Leur relief et leur écologie rendent impossible le passage à des systèmes de pâturage intensif : l'alternative n'est donc pas entre plusieurs méthodes d'élevage, mais entre une gestion pastorale extensive bien soutenue et l'abandon incontrôlé accompagné de l'avancée de la forêt.

Une perte d'activité agricole dans les zones de montagne risque d'éroder les paysages et de réduire la valeur esthétique et culturelle de ces territoires. Il est donc essentiel de considérer **la diversité territoriale comme une force pour garantir la viabilité à long terme de l'élevage dans toute l'Europe**. L'une des principales priorités d'Euromontana est de garantir la diversité territoriale et de production en tant que fondement pour des systèmes d'élevage résilients.

Afin de garantir la diversité territoriale, **la Stratégie devrait** :

- **Inclure la différenciation territoriale en tant que principe fondamental de mise en œuvre**, en reconnaissant qu'il n'existe pas d'approche unique et que les systèmes d'élevage dans les zones de montagne et les autres zones soumises à des contraintes naturelles nécessitent des approches politiques adaptées, plutôt que des objectifs ou des instruments uniformes.

- **Soutenir activement la poursuite de l'élevage extensif et herbager** dans les zones de montagne et d'autres zones exposées au risque d'abandon des terres, en reconnaissant son rôle dans la production alimentaire, la gestion des écosystèmes et la prospérité rurale. Cela nécessite de tirer parti de la future PAC pour renforcer le soutien aux zones soumises à des

contraintes naturelles, le renouvellement des générations, l'aide au revenu et la reconnaissance du rôle et de la contribution de l'agriculture de montagne à la prospérité des zones rurales.

- **Lutter contre l'abandon des terres au moyen d'une approche territoriale spécifique** combinant une meilleure connaissance de l'utilisation des terres et un soutien à la réactivation des prairies abandonnées ou sous-utilisées. Lorsque cela est pertinent, la stratégie devrait encourager les États membres et les régions à faciliter l'accès aux terres pour les éleveurs extensifs, notamment par l'échange de bonnes pratiques et une meilleure connaissance des dynamiques foncières, avec l'appui de l'Observatoire foncier de l'UE.

- **Améliorer la base factuelle territoriale de la politique de l'élevage**, notamment grâce à une meilleure collecte de données sur l'utilisation des terres, la gestion des prairies et les tendances à l'abandon dans les zones de montagne.

Viabilité économique

Garantir un avenir économique prometteur aux agriculteurs de montagne

Euromontana soutient l'objectif de la Commission visant à proposer des solutions ciblées et adaptées aux contextes territoriaux afin d'assurer la compétitivité et la durabilité du secteur. Cela implique d'améliorer la viabilité des exploitations agricoles grâce à une répartition plus équitable de la valeur ajoutée, à une meilleure valorisation des produits, à un soutien ciblé dans les territoires soumis à des contraintes, ainsi qu'à une innovation adaptée aux systèmes d'élevage extensif. L'un des principaux défis consiste à rendre l'élevage extensif et le pastoralisme économiquement viables, dotés des moyens technologiques nécessaires et attractifs sur le plan professionnel, notamment pour la prochaine génération.

La compétitivité des systèmes d'élevage de montagne dépend non seulement du soutien public, mais aussi d'une meilleure répartition de la valeur tout au long de l'ensemble de la chaîne alimentaire, d'une organisation et d'une coopération renforcées entre producteurs, d'approches contractuelles plus stables et plus transparentes permettant de sécuriser les prix sur le long terme, d'une application efficace des règles relatives aux pratiques commerciales déloyales, ainsi que d'une meilleure reconnaissance de la qualité et de l'origine des produits.

L'élevage extensif, et en particulier le pastoralisme, est affecté par la diminution des effectifs de bétail, qui touche de manière différenciée les divers systèmes d'élevage de ruminants. Des difficultés importantes subsistent également pour attirer et retenir la main-d'œuvre, en raison de revenus faibles et instables, de conditions de travail exigeantes et d'un accès limité aux outils modernes par rapport à d'autres secteurs de l'élevage.

Afin de valoriser la production d'élevage extensif dans les zones de montagne, la Stratégie devrait :

- Reconnaître que la **viabilité économique des systèmes d'élevage extensif** dépend de la combinaison d'une répartition plus équitable de la valeur dans la chaîne alimentaire, d'un soutien ciblé dans les territoires soumis à des contraintes, d'un meilleur accès à l'innovation et à la main-d'œuvre, et de réelles perspectives de succession.

- **Améliorer la valorisation économique de la production animale** extensive en renforçant la position des agriculteurs dans la chaîne de valeur, grâce à une organisation collective, à la coopération entre producteurs, à des approches contractuelles plus équilibrées, à une tarification plus équitable, à la transparence et à une meilleure viabilité économique à long terme.

- **Remédier au déclin des ruminants dans les systèmes d'élevage extensif des petites exploitations de montagne,** proportionnellement à l'ampleur de ce déclin indiquée dans des données récentes, grâce à un soutien socio-économique spécifique dans le cadre de la PAC (voir la section ci-dessous), compte tenu du rôle de ces animaux dans la gestion des prairies, la biodiversité, la prévention des incendies de forêt, la production de produits de haute qualité et la cohésion socio-économique des zones de montagne isolées.

- Assurer la poursuite d'une **politique de promotion agricole forte de l'UE**, afin d'accroître la visibilité, la reconnaissance et la portée commerciale des produits animaux de montagne de haute qualité.

- **Assurer une pleine cohérence entre la stratégie pour l'élevage et la politique commerciale de l'UE**, en veillant à ce que les accords internationaux n'exposent pas les éleveurs extensifs des zones de montagne à une concurrence déloyale de produits ne respectant pas des exigences équivalentes en matière sanitaire, environnementale, sociale, de bien-être animal et de traçabilité, en particulier dans les secteurs sensibles de l'élevage.

- **Reconnaître et soutenir les produits de qualité de montagne,** en :
    - Maintenant le cadre réglementaire régissant la commercialisation des produits bénéficiant d'une indication géographique (IG)
    - Soutenant les groupements de producteurs liés aux filières d'élevage de montagne, afin de préserver la qualité et les prix.
    - Facilitant l'accès des produits de l'élevage de montagne aux marchés de la restauration publique et collective, notamment en assurant une meilleure cohérence avec les règles de l'UE en matière de marchés publics et en soutenant les chaînes d'approvisionnement ancrées sur le territoire.
    - Promouvant les certifications qui valorisent les produits de l'agriculture de montagne et encouragent la visibilité et l'adoption de la Mention Facultative de Qualité **« produit de montagne ».**

- **Inclure des mesures visant à mieux communiquer sur le rôle traditionnel vital de l'élevage extensif**, son patrimoine culturel immatériel et le rôle de la transhumance, par exemple au moyen de campagnes de communication au niveau de l'UE et d'un soutien et d'une coopération coordonnés avec les écoles pastorales et les programmes de formation spécifiques.

- Améliorer la capacité à mener des **actions supplémentaires de recherche et d'innovation** pour les systèmes d'élevage extensif dans les zones de montagne, et soutenir la recherche et la mise en œuvre d'**utilisations durables et innovantes de la laine**.

- Encourager l'utilisation des instruments de financement européens et nationaux pour développer des **chaînes de valeur de la bioéconomie circulaire** liées à l'élevage extensif dans

les zones de montagne, y compris les utilisations durables et innovantes de la laine et d'autres sous-produits, par le biais de la coopération, de la transformation à petite échelle, de l'accompagnement technique et de mesures visant à favoriser l'adoption par le marché.

Élevage durable

Une stratégie d'élevage qui soutient la durabilité environnementale

Les systèmes d'élevage, notamment les systèmes herbagers, peuvent apporter des bénéfices climatiques et environnementaux en stockant le carbone, en régulant les flux d'eau et en améliorant la qualité de l'eau, en protégeant la biodiversité et en préservant des paysages diversifiés et ouverts, en particulier dans les zones de montagne. Pourtant, l'élevage reste une source importante d'émissions de GES en Europe, représentant environ 65 % des émissions du secteur agricole, et pourrait devenir la principale source d'émissions d'ici à 2040.[4] Le maintien de l'élevage dans les zones de montagne et les zones soumises à des contraintes naturelles contribue à la durabilité environnementale en empêchant l'abandon des terres, en soutenant la biodiversité et en préservant les paysages traditionnels.

Le déclin de la qualité des prairies et la dégradation des sols menacent directement à la fois les services écosystémiques et la viabilité économique des exploitations d'élevage. Sans bétail, de nombreuses prairies disparaîtraient ; sans prairies saines, les systèmes d'élevage extensif ne peuvent pas survivre.

Une stratégie en matière d'élevage doit donc reconnaître la qualité des prairies comme un atout stratégique pour la santé des sols, la biodiversité et la résilience au changement climatique, et fixer le cadre permettant aux États membres de mieux reconnaître et rémunérer les services écosystémiques fournis par les systèmes d'élevage extensif, en particulier le maintien des prairies permanentes, la conservation de la biodiversité, la régulation de l'eau, la gestion des paysages et la prévention des incendies de forêt.

Afin de soutenir la durabilité environnementale de l'élevage extensif dans les zones de montagne, la Stratégie devrait :

- **Reconnaître et investir dans les prairies, y compris les prairies permanentes, en tant que pilier central des objectifs de l'UE** en matière de sols, de biodiversité et de climat, tout en tenant compte de la diversité des pratiques de gestion, notamment lorsque des rotations sont nécessaires. La stratégie devrait également reconnaître explicitement le rôle stratégique des prairies à faible productivité pour les systèmes pastoraux et extensifs.

- **Renforcer le soutien aux services écosystémiques**, en fournissant aux États membres des orientations claires et en récompensant les pionniers de pratiques durables sur le plan environnemental, y compris la prévention de l'abandon des terres. Cela pourrait inclure un soutien aux agriculteurs qui pratiquent l'agroécologie, l'agroforesterie, mettent en œuvre des pratiques d'élevage durable et des plans de bien-être animal, afin de promouvoir la diversité génétique et la résilience, l'agriculture à haute valeur naturelle (HNV), telle que la transhumance, ou les réserves transfrontières de biosphère, y compris par l'intermédiaire de projets pilotes.

[4] Scheid A, Hart K, Pasmino J, Riedel A, Tremblay L-l, Durrant L (2025) Leveraging the Common Agricultural Policy to accelerate livestock emission reductions – examples from five Member States, Ecologic Institute, and IEEP.

- **Soutenir des travaux d'analyse à l'échelle de l'UE** afin d'améliorer la connaissance des prairies, des prairies permanentes et des systèmes de pâturage, sur la base de données agrégées et de méthodes scientifiques proportionnées. Ces travaux devraient permettre de mieux comprendre les dynamiques d'abandon, de sous-utilisation, de pression écologique et de résilience des systèmes herbagers, sans créer de logique de contrôle individuel des exploitations ni conditionner automatiquement l'accès aux aides.

- **Reconnaître et soutenir le pâturage extensif en tant que facteur de conservation de la biodiversité**, d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets, de prévention des catastrophes naturelles et de gestion intégrée des paysages afin de prévenir les incendies de forêt.

- **Mener une étude à l'échelle de l'Union européenne afin de suivre l'état et l'utilisation des prairies,** notamment pour déterminer si les prairies permanentes sont pâturées, fauchées ou laissées en jachère, ainsi que l'intensité du pâturage et les principaux indicateurs écologiques, afin de mieux cibler les aides et d'en mesurer les résultats. Une étude régulièrement mise à jour peut contribuer à améliorer la cohérence des données, l'évaluation et le ciblage territorial.

- **Établir une distinction claire entre les systèmes intensifs à forte densité nécessitant une transition et les systèmes extensifs basés sur les prairies**, dont le maintien est souvent nécessaire pour préserver les habitats, les paysages ouverts, la biodiversité et l'utilisation durable des ressources de montagne.

Résilience face aux crises

Un secteur de l'élevage socialement juste et le renouvellement des générations

Une stratégie crédible en matière d'élevage doit renforcer la résilience globale des zones de montagne. Cela peut inclure la résilience sociale de la main-d'œuvre, la résilience sanitaire et climatique des systèmes d'élevage extensifs, ainsi que la résilience territoriale de l'agriculture pastorale face au dépeuplement et à l'abandon des terres. Considérée au sein d'un écosystème territorial intégré, l'élevage constitue un élément essentiel de la vitalité socio-économique des zones de montagne, où il contribue au maintien des prairies permanentes et des tourbières, soutient l'emploi rural, prévient le dépeuplement et préserve le patrimoine culturel. Pourtant, en raison des difficultés structurelles du secteur, les agriculteurs de montagne peinent à attirer des jeunes pour prendre la relève ou à les encourager à se lancer dans des activités agricoles.

Dans certaines zones de montagne, la présence accrue de grands carnivores constitue une contrainte structurelle supplémentaire pour les systèmes de pâturage extensif. Les mesures préventives sont souvent difficiles à mettre en œuvre dans les zones isolées et de haute altitude, ce qui signifie que les impacts sont répartis de manière inégale. Cela souligne la nécessité d'adopter des approches politiques adaptées au contexte territorial.

Une stratégie en matière d'élevage doit aborder la dimension sociale du secteur, en garantissant de meilleures conditions de travail et des revenus adéquats pour les travailleurs agricoles, ainsi que des normes les plus élevées en matière de sécurité et de bien-être animal.

Afin de soutenir la résilience sociale et territoriale, la Stratégie devrait :

- **Améliorer l'attractivité et les conditions de travail des éleveurs pastoraux et extensifs** en :
    - Facilitant l'accès à de la main-d'œuvre salariée et à des services de remplacement, notamment par le regroupement de l'offre de main-d'œuvre au moyen de modèles coopératifs ou en réseau qui facilitent la mise en relation entre les travailleurs et les exploitations agricoles.
    - Soutenant les investissements dans le logement et les infrastructures de base là où cela s'avère nécessaire.
    - Améliorant les conditions de travail et de sécurité des bergers, notamment grâce à des services d'accompagnement adaptés, à des mécanismes de partage des risques et à des systèmes d'intervention rapide face à des crises multiples.
    - Soutenant de manière adéquate la cohabitation avec les grands carnivores dans les zones à haut risque.
    - Veillant à ce que les rémunérations et les mécanismes de partage des risques reflètent mieux la plus forte intensité en main-d'œuvre des systèmes extensifs.

- **Encourager les États membres et les régions à améliorer les conditions d'installation des jeunes et nouveaux agriculteurs** dans les zones de montagne, notamment grâce à des outils de succession, des services de conseil, la mise en relation entre cédants et repreneurs, et l'échange d'expériences sur des modèles d'accès au foncier déjà testés avec succès.

- **Investir dans des solutions numériques et technologiques adaptées aux systèmes d'élevage extensif**, en mettant l'accent sur les solutions qui sont abordables et offrent des avantages évidents. Il pourrait s'agir d'options de surveillance à distance, de capteurs, de SIG, de robotique et d'outils d'aide à la décision, de logiciels de gestion, et de solutions évolutives adaptées aux systèmes extensifs dans les zones vastes, fragmentées et montagneuses.

- **Reconnaître l'inclusion numérique comme une condition structurelle de la résilience,** notamment en investissant dans les pôles numériques ruraux, la connectivité et les compétences numériques des agriculteurs et des communautés rurales.

- **Adopter une politique européenne structurelle en matière de santé animale** adaptée aux systèmes extensifs, de plein air et transhumants, en passant d'une approche trop souvent réactive à une véritable culture de prévention. Celle-ci devrait combiner l'anticipation des risques, une biosécurité adaptée aux systèmes extensifs, la vaccination lorsque pertinente, une surveillance proportionnée, une compensation rapide et des outils de mutualisation qui reflètent les réalités de l'élevage mobile et herbager.

Afin de soutenir les pratiques pastorales et la résilience, la Stratégie devrait :

- Appeler en faveur **d'un Plan d'action européen pour le pastoralisme**, axé sur la main-d'œuvre, la formation, l'accès à la terre, la mobilité, la gestion des risques et la reconnaissance des services écosystémiques fournis par les systèmes pastoraux.

- **Renforcer et moderniser les écoles pastorales et les programmes de formation existants** en offrant des **possibilités de formation supplémentaires aux bergers** grâce à l'investissement dans les écoles pastorales existantes et à la création de nouvelles écoles pastorales, qui sont des acteurs essentiels du renouvellement des générations.

- **Soutenir le transfert de connaissances et de compétences en matière de pastoralisme,** y compris par des formations aux compétences numériques, à l'entrepreneuriat, à l'innovation sociale, à la gestion des données et aux opérations technologiques, par le soutien aux écoles de bergers, la revalorisation de la vie pastorale et rurale, et le renforcement des liens entre zones rurales et urbaines, par exemple par l'intermédiaire des SCIA ou d'autres programmes pertinents de l'UE.

- **Renforcer la recherche, l'innovation et les projets pilotes axés sur l'élevage extensif et le pastoralisme**. Il pourrait s'agir notamment des thèmes de la fourniture et de la rémunération des services écosystémiques, de la gestion de la faune sauvage, du contenu des programmes de formation et de la manière de surmonter les obstacles commerciaux et réglementaires.

- Tirer parti de l'Année **internationale des parcours et des éleveurs pastoraux en 2026** et maintenir la dynamique en faveur de nouvelles activités.

Comment la future PAC peut-elle soutenir l'élevage extensif dans les zones de montagne ?

La PAC reste le principal levier de mise en œuvre pour l'élevage dans des territoires diversifiés, en particulier dans les zones soumises à des contraintes naturelles et géographiques où les signaux du marché sont insuffisants à eux seuls. La PAC devrait maintenir la capacité de produire, de manière économiquement, environnementalement et socialement durable, des aliments sûrs, diversifiés et de haute qualité sur les plans économique, environnemental, social et durable, grâce à des systèmes d'élevage qui garantissent aux producteurs un niveau de revenus stable et suffisant. Elle devrait également reconnaître et valoriser la fourniture de biens publics et de services écosystémiques afin de gérer les ressources naturelles de manière durable et de permettre l'atténuation du changement climatique. Au niveau de l'UE, la PAC crée également une valeur ajoutée grâce à des cadres communs pour la qualité et la promotion des produits de l'élevage de montagne, y compris le soutien aux organisations de producteurs, la politique de promotion, les Indications Géographiques et la Mention facultative de qualité « produit de montagne ». Enfin, elle doit également garantir un développement territorial équilibré en reconnaissant le rôle de l'élevage extensif dans la vitalité des zones rurales de montagne, afin de maintenir et de renforcer l'attrait de ces territoires et d'empêcher ainsi le dépeuplement de ces régions, y compris pour les générations futures.

Dans le cadre de la stratégie en matière d'élevage, la PAC après 2027 devrait atteindre ces objectifs pour les agriculteurs de montagne en :

- **Affectant au moins 15 % du futur budget de la PAC aux paiements en faveur des zones soumises à des contraintes naturelles (ZCN)**, dans les zones de montagne, les zones éloignées ou rurales, et les zones exposées au risque d'abandon des terres.

- **Renforçant le soutien au renouvellement des générations dans le cadre de la PAC après 2027**, en combinant des aides à l'installation, des outils de succession et de conseil, un meilleur accès à la terre et un soutien à l'investissement adapté aux systèmes d'élevage dans les zones de montagne.

- **Ciblant mieux les aides couplées sur les systèmes d'élevage au pâturage** qui apportent une valeur ajoutée évidente sur le plan territorial et environnemental, notamment les systèmes

d’élevage extensif de ruminants, les races locales et les exploitations situées dans les zones de montagne et autres zones soumises à des contraintes naturelles.

- **Ciblant mieux l’aide couplée au revenu pour les agriculteurs de montagne,** principalement pour les petits agriculteurs et les agriculteurs pluriactifs dans les zones de montagne, et pour les secteurs vulnérables de l’élevage extensif, qui sont essentiels à la gestion des prairies.

- **Assurant une plus grande cohérence** entre les zones soumises à des contraintes naturelles (ZCN), le soutien couplé, les programmes écologiques et les engagements agroenvironnementaux et climatiques, de sorte que les systèmes d’élevage extensif et la gestion des prairies soient soutenus par un ensemble cohérent de mesures plutôt que par des mesures déconnectées.

- **Assurant la cohérence des politiques** entre le soutien de la PAC aux systèmes d’élevage et les objectifs plus larges de l’UE en matière de climat, de biodiversité, de santé animale, de protection de l’eau et de vitalité rurale, la Vision à long terme pour les zones rurales, la Boussole numérique pour 2030 et la politique de cohésion pour l’après-2027.